



Association des Parents d'Elèves Indépendants de l'Union

6 bis Avenue des Pyrénées

31 240 L'UNION

Mairie de l'Union

6 bis Avenue des Pyrénées

31 240 L'UNION

L'Union, le 10 mai 2023

Objet : Equité sur les rythmes scolaires

Monsieur le Maire,

Lors de la dernière consultation concernant les rythmes scolaires, les parents se sont positionnés de façon très majoritaire à 70 % en faveur de la semaine de 4,5 jours pour les rythmes de leurs enfants. Aucun argument au préalable n'avait été proposé aux parents, qui se sont donc exprimés en conscience pour la semaine de 4 jours et demi.

Or, aujourd'hui, ce rythme, qui convient donc aux trois quarts des parents, est de nouveau remis en question par le corps enseignant qui vous a récemment communiqué leurs propres arguments en faveur de la semaine des 4 jours.

En tant que représentants des parents d'élèves, et ceux-ci ayant voté à 70 % pour la semaine de 4 jours et demi, il nous paraissait essentiel, dans l'intérêt des familles que nous représentons, de vous présenter à notre tour des arguments en faveur des 4 jours et demi qui ont engendré ce vote.

1 – Arguments pédagogiques pour le bien de nos enfants

- Nous savons que le temps de concentration est de plus en plus difficile au cours de la journée, que les enfants sont plus attentifs le matin et apprennent mieux. Répartir le temps d'apprentissage sur 5 jours, permet de répartir ce temps d'attention sur 5 matinées, moment de la journée où la concentration est maximale.
- Il a été dit qu'à partir du jeudi, les élèves ont une moindre disponibilité pour les apprentissages. Si l'on accepte ce retour d'expérience, actuellement, leur attention principale se fait donc sur 3 matinées d'apprentissage (lundi, mardi, mercredi). Réduire à 4 jours le temps scolaire avec des matinées plus chargées, réduira leur temps de concentration pour ces apprentissages. Les jeudis, ils seront fatigués comme les autres jours, mais devront fournir un travail sur 2 jours au lieu de 2 jours et demi actuels.

- Il en est de même pour les enfants relevant de handicap(s) et de difficulté(s) d'apprentissage. Se concentrer leur demande déjà beaucoup d'effort sur 4,5 jours. Par conséquent, il leur sera demandé un temps de concentration plus important sur 4 jours semaine.
- Aujourd'hui, une très forte majorité des parents travaille et nombre d'entre eux travaillent tous les jours, mercredi inclus. Certains ont la possibilité d'avoir un mode de garde à proximité qui peut éventuellement prendre le relais le mercredi après-midi, mais qui ne pourrait pas l'étendre en plus au matin.
- Au vu des chiffres des inscriptions à l'ALAE du matin et à la cantine du mercredi, environ 40% des enfants scolarisés en primaire de la commune sont inscrits sur ces deux créneaux horaires ; ce qui induit que les parents de ces élèves n'ont pas d'autre solution que l'enceinte de l'école pour leurs enfants du matin au début d'après-midi. Ces 40% d'enfants n'auront pas de coupure de milieu de semaine et devront se lever comme les autres jours. Ils cumuleront une double fatigue : celle de se lever tôt tous les jours de la semaine et celle d'avoir des journées d'apprentissage plus chargées. De plus, environ 23% des enfants sont déjà à l'ALAE du matin au soir.

Nous abordons là un point important pour l'équité des élèves et l'égalité face aux conditions d'apprentissage.

- Un rythme de 4 jours ne préparerait pas non plus les CM1 et CM2 au rythme du collège.

2 – Arguments extra-scolaires

- Comme indiqué par le corps enseignant, le passage à 4 jours signifierait la disparition des TAP (Temps d'Activité Périscolaire). Or, ceux-ci visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques sportives, culturelles et artistiques, et surtout pour les enfants dont les parents n'auraient pas les moyens de payer une activité extra-scolaire.
- 40% des élèves inscrits à l'ALAE et à la cantine du mercredi matin, cités dans le paragraphe précédent, n'auront pas accès à l'éventuelle mise en place d'activités extra-scolaires qui seraient proposées par les associations unionnaises. Nous revenons à la question « d'égalité des chances » pour ces enfants.
- Les parents qui ne travaillent pas et qui pourront garder leurs enfants le mercredi matin, auront-ils les moyens financiers pour une activité extra-scolaire pour leurs enfants et celle-ci correspondra-t-elle aux envies de l'enfant ?
- Par ailleurs, les associations auront-elles les moyens financiers et les créneaux pour payer des heures supplémentaires à leurs encadrants ? La question reste en suspens... De plus, les installations sportives sont fortement utilisées par le collège le mercredi matin.

3 – Arguments avancés pour la semaine de 4 jours par les enseignants sur lesquels nous aimerions apporter un autre regard et des nuances

- Concernant les élèves nécessitant des soins à l'extérieur, libérer le mercredi matin n'aura pas d'impact car les mercredis matins, comme tous les autres jours, sont déjà pris au niveau des rendez-vous professionnels. Les autres jours sont et resteront indispensables.
- Les études scientifiques, menées jusqu'à ce jour sur les rythmes scolaires, montrent que le rythme scolaire de 4 jours par semaine est néfaste pour les enfants dont la fatigue est plus grande et l'attention accordée aux apprentissages moindre. Ce n'est donc pas parce que 90% des communes ont adopté ce rythme que cette décision a été prise pour le « bien de l'enfant ».

- Rappelons aussi que, selon les tests PISA organisés par l'OCDE depuis l'an 2000, les pays européens obtenant les meilleurs résultats scolaires sont ceux qui appliquent une semaine de 5 jours avec enseignement les matins et activités sportives, culturelles et artistiques les après-midi.

4 – Arguments et interrogations économiques

- Incertitudes sur le budget concernant l'entretien ménager des locaux et le nombre d'heures d'animation nécessaires lors d'un passage à 4 jours de classe semaine.
- Le chauffage : allongement des journées et donc du temps de chauffage. Il était question, lors des derniers conseils d'école, de ne pas diminuer autant le chauffage le week-end car le lundi matin, il fait très froid dans les classes, lesquelles mettent un certain temps à se réchauffer. Dans cette même logique, le chauffage du mercredi ne devrait pas être coupé.
- Budget supplémentaire pour les familles ne pouvant pas garder leur(s) enfant(s) le mercredi matin dans un contexte économique où tout augmente considérablement sauf les salaires.

Ainsi, pour le bien de nos enfants qui doit être notre priorité collective, la semaine de classe à 4 jours ne semble pas leur être favorable. De plus, si les parents ont voté à 70% pour la semaine de 4,5 jours, c'est que des paramètres professionnels et familiaux s'imposent à eux, qui ne peuvent être occultés dans les réflexions.

Suite à nos différents échanges, nous avons bien noté que les associations de parents d'élèves sont chargées de transmettre aux parents l'argumentaire en faveur de la semaine de 4 jours. Nous ne doutons pas que vous souhaitez, comme nous, traiter cette question en toute équité et impartialité. C'est pourquoi, il nous paraît essentiel qu'un réel échange ait lieu sur les 2 rythmes scolaires possibles, 4 jours ou 4,5 jours hebdomadaires, et non d'une façon unilatérale, qui est celle des professeurs ayant pour objectif d'informer les parents uniquement sur les 4 jours de classe.

Par conséquent, dans un premier temps, nous vous informons que nous allons transmettre un argumentaire impartial sur les 2 rythmes scolaires précités aux parents afin qu'ils puissent se faire une opinion avisée.

Nous souhaiterions savoir si la Mairie, suite à cette communication auprès des familles, compte faire un nouveau sondage auprès des familles sur la question des rythmes scolaires. En effet, comme vous l'avez dit lors du parlement des écoles, vous soutiendrez le choix des familles.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce document et nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sincères salutations.

Les représentants de parents d'élèves de l'APEIU